



## Assemblée générale

Distr. générale  
3 février 2009

Soixante-troisième session  
Point 49 de l'ordre du jour

### Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 décembre 2008

[sur la base du rapport de la Deuxième Commission (A/63/414 et Corr.1)]

#### **63/210. La stabilité et la fiabilité du transit des ressources énergétiques et sa contribution à un développement durable et à la coopération internationale**

*L'Assemblée générale,*

*Tenant compte* du rôle croissant du transit des ressources énergétiques dans les processus mondiaux,

*Consciente* de l'importance de l'Asie centrale et de tous les autres pôles de transport et de communication et leur rôle essentiel dans la production de ressources énergétiques et le transport de ces ressources vers les marchés internationaux,

*Notant* qu'en tant que facteurs essentiels du développement durable, la stabilité, l'efficacité et la fiabilité du transport de ressources énergétiques répondent à l'intérêt de la communauté internationale tout entière,

*Réaffirmant* les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement<sup>1</sup> et d'Action 21<sup>2</sup>, et rappelant les recommandations et conclusions relatives à l'énergie au service des objectifs du développement durable, qui figurent dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable<sup>3</sup>,

1. *Se félicite* de la coopération internationale en matière de développement des systèmes de transport et des pipelines ;

2. *Est consciente* de la nécessité d'établir une coopération internationale étroite pour rechercher les moyens d'assurer la fiabilité du transport des ressources énergétiques vers les marchés internationaux au moyen de pipelines et d'autres systèmes de transport ;

3. *Se félicite* que le Turkménistan ait pris l'initiative de tenir en 2009 une conférence internationale de haut niveau afin d'examiner les moyens de garantir la

<sup>1</sup> Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe I.

<sup>2</sup> Ibid., annexe II.

<sup>3</sup> Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.1), chap. I, résolution 2, annexe.

fiabilité et la stabilité du transport des ressources énergétiques vers les marchés internationaux.

*72<sup>e</sup> séance plénière  
19 décembre 2008*